

Programmation des activités régionales de l'ARREP Grande région de Québec

Fernand Beaulieu, Denis Marquis, Rodrigue Samuel, membres du Comité

- **Le mercredi 18 octobre 2023, 10h-12h30**

Visite guidée de deux lieux historiques du Vieux-Québec, gérés par Parcs Canada.

Sous la terrasse : des forts et un château Sous la terrasse Dufferin, près du Château Frontenac, visite guidée des forts et château Saint-Louis. Cette crypte archéologique nous livrera le mode de vie des gouverneurs français et britanniques qui ont habité les lieux.

Parc de L'Artillerie

Dans un deuxième temps, une visite guidée du Parc de L'Artillerie, témoin de l'histoire militaire de Québec. Le parc donne accès à trois bâtiments historiques entièrement restaurés : la fonderie de l'Arsenal, la redoute Dauphine et le logis des officiers. Transport par autobus gratuit; visite et dîner à la place d'Youville aux frais des participants.

- **Le jeudi 30 novembre 2023, 9h30-12h30**

Concert de l'Orchestre symphonique de Québec, dirigé par Clemens Schuldt, son nouveau directeur musical, au Grand Théâtre de Québec. Au programme, les préludes nos 2, 5 et 7 de Rachmaninov et la symphonie no1, connue sous le nom de « Titan », de Malher.

Transport gratuit par autobus; billets à tarif de groupes au frais des participants; dîner libre au retour.

- **Février-mars 2024**

Dîner à l'École hôtelière de la Capitale (Domaine Cataract). Date à fixer plus tard en raison de la programmation des activités de l'organisme connue seulement en 2024. Dîner aux frais des participants.

- **Mai-juin 2024, 9h30-11h30**

Visite guidée d'un quartier de la ville de Québec. L'historien, Jean-Marie Lebel, spécialiste de l'histoire de la ville de Québec, nous renseignera sur l'histoire d'un quartier, lors d'un circuit piétonnier. Transport gratuit par autobus; visite et dîner dans un restaurant du quartier, aux frais des participants.

Finalement, notez qu'avant chacune des activités, les membres recevront une lettre d'invitation, avec des précisions sur le déroulement de l'activité et sur les modalités d'inscription.